

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le 01/10/2026

ID : 026-212602528-20260928-CM2026_6_17-DE



L'An deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOuset, , Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Patrick GROUPIERRE, Suzanne BROT, Damien COHEN, Magalie MAS, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Sandrine AUGIER, Edwige GUILLEMIN, Manuel HERRERO, Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Jérémy FERNANDEZ, Jérémy POURCHAILLE à Fanély RISSOANS, Anna ROMAJOT à Marie-Renée AVON.

OBJET : 17- Centre de Ravitaillement des Essences (CRE) sur l'ancien site dit « Eloca », rue Claude Monet – Demande d'avis sur dossier ICPE

Antonin KOSZULINSKI,

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé le 12 juin 2013 ;

CONSIDÉRANT le dossier ICPE soumis à enregistrement, présentée par le Commandement de la Logistique de l'Énergie Opérationnelle (CLEO) pour l'exploitation d'un entrepôt couvert de stockage pour le Centre de Ravitaillement des Essences (CRE) de Portes-lès-Valence au 3 rue Claude Monet (sur le site de l'ancien ELOCA), adressé par la Préfecture à la commune de Portes-lès-Valence pour avis ;

CONSIDÉRANT que le projet a fait l'objet d'une mise en consultation du public du lundi 27 juillet 2026 au 21 août 2026 inclus ;

Il relèvera notamment des rubriques :

- 1510 (entrepôt couvert ICPE) dans sa globalité pour 117 557 m³ (dont 4876 m³ de combustibles)
- 4331 (liquides inflammables) portera sur 350 tonnes

CONSIDÉRANT que le dossier présenté prévoit :

- la démolition de certains bâtiments préexistants ;
- la création d'un poste de filtrage et d'un local d'accueil,
- un aménagement avec accès côté rue Claude Monet et sortie côté rue Pierre Seghers ;
- le renforcement, voire la suppression, des ouvertures de l'entrepôt côté Nord et Est, eu égard à la proximité du dépôt pétrolier, et le compartimentage des différentes cellules selon les produits stockés ;
- un flux de circulation estimé à 4 camions/jour ;
- la mise en place de divers dispositifs de sécurité (SSI de cat A (alarme type 1), paratonnerres et sprinklage sur l'ensemble de l'entrepôt) ;
- l'accueil de 42 personnes maxi sur site (dont 10 chauffeurs au titre des visiteurs) ;
- la création d'un système de rétention étanche de 2 135 m³ sur site,
- de disposer, au titre de la défense incendie, d'un débit de 120 m³/h pendant 2 heures ;

CONSIDÉRANT que le projet n'est pas soumis à Seveso seuil haut, ou seuil bas,

PRÉCISE qu'en parallèle de cette mise à consultation du public, un permis de construire de compétence État est actuellement en cours d'instruction ;

PROPOSE au Conseil Municipal :

D'ÉMETTRE un avis favorable au projet, dès lors que toutes les précautions techniques lors de la restructuration du bâti existant, du suivi en cours d'exploitation, respecteront les normes en vigueur pour résister aux effets de surpression et ce, afin que tout risque soit contenu dans l'enveloppe du site et n'interfère pas avec le Dépôt Pétrolier de Portes-lès-Valence, dont pour mémoire les zones b1 et b2 du PPRT empiètent sur une partie du bâtiment à usage d'entrepôt.

Pour mémoire : tout projet doit résister aux effets de surpression (35 mbar en zone b1 et 50 mbar en zone b2), ce à quoi l'architecte doit s'engager (attestation présente dans le permis de construire en cours d'instruction).

Vote :

Approbation par 29 voix pour et 4 abstentions (Groupe « Portes citoyenne et solidaire).

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 29 septembre 2026

Le Maire,

